

JOURNÉE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

25 NOVEMBRE

LA FSU ENGAGÉE POUR EN FINIR AVEC LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Ces derniers mois, le harcèlement sexuel a été largement dénoncé et les violences faites aux femmes ont été fortement médiatisées, notamment dans le domaine du cinéma et de la politique.



Au travers des réseaux sociaux, les témoignages ont révélé l'ampleur de ces violences et ont démontré que les femmes se saisissent d'un espace de parole quand il leur est proposé. Ce nombre impressionnant de témoignages met en exergue la nécessité de libérer la parole des femmes et le manque évident de lieux pour recueillir leur parole, dans lesquels de bonnes conditions d'écoute devraient être réunies. L'institution judiciaire et l'environnement professionnel ne remplissent pas correctement leurs missions de prévention, d'accueil et de protection des femmes comme le prévoient pourtant divers textes législatifs.

La FSU acte positivement le projet de loi visant à augmenter les délais de prescription de 20 à 30 ans pour les crimes sur mineur-es, ainsi que celui sur le principe de non consentement des enfants.

Concernant le projet de loi sur le harcèlement de rue, la FSU rappelle qu'il s'agit de harcèlement sexuel dans l'espace public, que des textes législatifs existent déjà et qu'il s'agirait de les appliquer. Elle avait d'ailleurs pris toute sa place dans l'élaboration de la loi du 7 août 2012 contre le harcèlement sexuel.

La FSU rappelle également l'importance de l'éducation à l'égalité fille-garçon inscrite dans les programmes scolaires. C'est un outil efficace de prévention contre les violences faites aux femmes qui mérite d'être remis en place à l'instar des ABCD de l'égalité.

La FSU revendique une politique volontariste contre les violences faites aux femmes et dénonce la baisse des aides de l'État aux associations qui prennent en charge les victimes, aux organismes de recherche qui décortiquent les mécanismes produisant les inégalités et les violences, et la baisse du budget du secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Pour la FSU, il y a urgence à mettre en œuvre un plan d'ampleur incluant la formation de tous les personnels, une éducation non sexiste des jeunes à tous les niveaux de scolarisation et des moyens à la hauteur des besoins pour que la prise en charge globale des femmes victimes de violences puisse être effective dans tous les domaines professionnels.



Lors du stage femmes FSU des 4 et 5 décembre 2017 un temps de débat-formation est consacré aux violences conjugales et à la parentalité ainsi qu'un temps à l'éducation à la vie affective et sexuelle. Voir programme sur le site de la FSU.

2017 : ALLONS-NOUS DIRE ENFIN STOP AUX VIOLENCES CONTRE LES FEMMES ?



Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes, arrive cette année dans une actualité brûlante. Deux semaines après que le viol d'une enfant de 11 ans ait été requalifié "d'atteinte sexuelle" par le parquet, des centaines de milliers de femmes victimes de harcèlement et d'agressions sexuelles se mobilisent pour dénoncer publiquement leurs agresseurs, connus ou non, avec les hashtags #BalanceTonPorc et #MoiAussi. Le mouvement est mondial.

Certains semblent découvrir le sujet et s'étonnent du nombre de victimes. Pourtant, les violences patriarcales contre les femmes ne sont pas des faits nouveaux. En France, les chiffres n'évoluent quasiment pas d'une année sur l'autre. En 2016, au moins 123 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex. Chaque jour, 230 femmes adultes sont violées, et plus encore de filles mineures.

Les violences patriarcales prennent de très nombreuses formes : publicités sexistes et dégradantes, insultes, harcèlement dans la rue, cyberharcèlement, harcèlement sexuel au travail, lesbophobie, coups, agressions sexuelles, prostitution et traite, pornographie, mutilations sexuelles, mariages forcés, viols, violences conjugales, violences psychologiques, administratives et économiques, violences contre les femmes en situation de handicap, de vulnérabilité économique, femmes migrantes étrangères souvent victimes de double violence.

Ces violences sont universelles, et touchent toutes les femmes. Elles ont lieu partout dans le monde et sont le fait d'hommes de toutes origines, de tous milieux, de tous pays. Elles ne sont pas seulement le fait de "pauvres", "d'étrangers" ou d'hommes issus de "quartiers difficiles", comme on voudrait souvent nous le faire croire afin d'instrumentaliser la parole féministe à des fins racistes, ou pour stigmatiser les milieux populaires. Malgré l'action des associations féministes et les témoignages de femmes victimes, la tolérance de la société face à ces violences reste très forte, et l'impunité des agresseurs reste la règle : 1% de violeurs seulement est condamné en France.



Il est temps que la société prenne la mesure des violences subies par les femmes du fait du système patriarcal et de la volonté de le maintenir. Arrêter les violences ne peut se faire sans un changement global des rapports entre les femmes et les hommes. Cela suppose une volonté de mener une politique publique contre les violences faites aux femmes, de grande ampleur. Cela exige un budget conséquent alloué au secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les subventions aux associations, qui remplissent des missions de service public, doivent être pérennisées et augmentées. Leurs emplois doivent pouvoir être conservés car elles pâtissent en premier lieu de la suppression des contrats aidés.



Nous demandons une loi-cadre contre les violences et le sexisme, qui inclut :

- > l'application des lois existantes, le renforcement de l'arsenal juridique, la fin de l'impunité et la protection des victimes ;
- > dès le plus jeune âge la prévention et l'éducation à l'égalité, au respect et à la vie affective et sexuelle ;
- > la formation des professionnel.le.s aux violences sexuelles et sexistes.

Le 25 novembre, femmes et hommes, manifestons pour enfin en finir avec les violences patriarcales contre les femmes !

À Paris place de la République à 14h30 et voir le lien pour les manifestations en régions :

<https://www.google.fr/maps/@46.6858318,-1.8321579,6z/data=!4m2!6m1!1s15K6v12gTDdGiTyAPeVOpuOB9gbE?hl=fr> .

Premier.e.s signataires :

Collectif National pour les Droits des Femmes, Acort Groupe Femmes de Turquie, Amicale du Nid, APEL-Egalité, Assemblée des Femmes, Association Nationale des Etudes Féministes, les Chiennes de Garde, Collectif 13 Droits des femmes, Collectif Féministe contre le Viol, Collectif pour le Respect de la Personne, Coordination Lesbienne en France, CQFD Fierté Lesbienne, Ensemble !, Féministes Insoumis.es, Femen, Femmes Egalité, Femmes solidaires, Festival Femmes en résistance, FSU, Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, Maison des Femmes de Paris, Maison des Femmes Thérèse Clerc à Montreuil, Marche Mondiale des Femmes Paris Ile de France, Mouvement du Nid, NPA, Parti Communiste Français, Parti Communiste des Ouvriers de France, Planning Familial, Rajfire, Réseau Féministe Ruptures, SKB (Turquie), Union Syndicale Solidaires.